L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

OFFICE, No 77 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 15 JANVIER.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Une décision du juge Hawkins.**

Le juge Hawkins a décidé avant-hier l'affaire dans laquelle la Banque du Sud demandait à être payée de ses coupons échus, pour le rachat desquels des sommes ont été collectées et déposées à la Banque Nationale de l'Etat; mais chose inouïe, il a, pour des raisons que personne n'a comprises et ne peut comprendre, rendu jugement en faveur des défendeurs, c'est-à-dire de la Ville de la Nouvelle-Orléans et de la Banque Nationale de l'Etat.

C'est là réellement une chose inconcevable, car enfin la Banque a produit ses coupons échus et a prouvé le dépôt par la ville de sommes suffisantes au crédit de ces coupons, pour les payer. Si encore la ville avait plaidé l'inconstitutionnalité de la loi de 1852 en vertu de laquelle les bons consolidés ont été émis, on fait quelque défense pour invalider la demande de la Banque du Sud, on s'étonnerait moins d'une pareille décision, mais rien de semblable n'a été invoqué ni fait.

Les avocats ont plaidé, l'un que la Banque nationale ayant cessé d'être l'agent fiscal, il aurait été condamné à payer la fiolle municipale, l'autre que la ville n'est pas partie au procès, et ainsi ne peut être condamnée à payer.

La décision de ce juge, dont la capacité a souvent surpris maintenant en cause devant le comité d'enquête de la Chambre, en vue d'empêchement pour cause d'incompétence, justifie pleinement ce que le major Nève, avocat distingué du barreau de la Louisiane, a déclaré devant ce comité, c'est à dire que la Cour du juge Hawkins est un *burlesque Court*.

Le fait est que la décision dont nous parlons est une mauvaise plaisanterie, laquelle, dans l'opinion de beaucoup de gens, pourrait nuire aux Bons consolidés, dont l'origine est incontestable. Quelle que soit la composition de la Cour Suprême, il est impossible de supposer un seul instant qu'elle confirmera semblable jugement.

Il va sans dire que la Banque du Sud fera appel et que, vû le caractère de l'affaire, qui lui donne droit à être jugée sommairement, elle paraîtra bientôt devant la Cour Suprême.

**Honneur à la mémoire de Wm. M. Randolph.**

Les membres du barreau de la Nouvelle-Orléans se proposent de se réunir aujourd'hui à midi, à la salle des Odd Fellows, rue du Champ de Mars, en face de la place Lafayette, pour y rendre hommage à la mémoire du regretté Wm M. Randolph, un des avocats les plus distingués de notre ville et le descendant du fameux Randolph de Roanoke.

Les amis du défunt et les dames sont invités à assister à la réunion.

**George Morris condamné à mort.**

Comme nous l'avions prévu, George Morris, l'assassin de Sarah Jones, a été déclaré coupable par le jury qui l'a jugé bien malgré lui, et cette déclaration équivaut à la peine de mort.

Morris a entendu le verdict avec la plus parfaite indifférence. Il semblait très satisfait, au contraire, d'apprendre que tout était terminé et qu'il n'avait plus qu'à être ramené en prison pour attendre le jour de son exécution.

**Le Bureau des commissaires de police continue à vouloir s'amender.**

En rapportant dans notre numéro d'avant-hier matin la réintégration du capitaine Leonard Malone, comme chef du service de sûreté de la police, nous avons félicité le Bureau des Commissaires de cette concession faite à l'opinion publique et nous l'avons engagé à persévérer dans cette bonne voie.

Il semblerait que notre suggestion a produit son effet et que le Bureau des Commissaires est disposé à s'amender de plus en plus car, hier, les capitaines G. A. Schreiber et Boyd Robinson, qui avaient été renvoyés sans paie apparente, en même temps que le capitaine Leonard Malone, ont été réintégrés comme lui, et attachés au corps des détectives.

Cela est fort bien, mais ce n'est pas encore assez.

Il ne suffit pas de reprendre ceux qui ont été congédiés sans raison, il faut aussi congédier ceux que l'on a repris à tort, et faire une épuration générale de la police.

Le corps des métropolitains est fort mal composé; comme ensemble, et beaucoup de ses membres demandent à être surveillés tout autant que les volepris qui n'ont pas d'autre profession avouable.

Il y a certainement des honnêtes gens dans la police, mais ils sont débordés par les mauvais, et pour cette raison, ils sont impuissants.

Le devoir du Bureau des Commissaires, —si toutefois il ne considère pas ce mot comme vide de sens,—est donc de nouer au revoir, pour lui dire, le corps entier des métropolitains, et d'éliminer tous ceux qui ne sont pas strictement dignes de porter le titre de gardiens de la paix.

L'ignoble conduite d'un certain policeman nommé Kerrigan, à l'égard d'un prisonnier sans défense, devrait convaincre, plus que jamais, le Bureau des Commissaires de la nécessité d'une épuration, sans parler d'autres faits moins récents, mais tout aussi révoltants.

Nous en appelons tout particulièrement à notre unique représentant dans ce Bureau, l'honorable Mc Carthy, administrateur du Conseil municipal, préposé au département de la police. C'est le seul membre qui représente notre population au sein du Bureau de police, et nous nous étonnons souvent de son silence.

Nous savons parfaitement que l'honorable McCarthy ne partage pas, par lui seul, mais nous lui demandons néanmoins, de protester, lorsque le Bureau adopte quelque mesure inique, ou de se faire le champion d'une mesure de réforme dont nous avons tant besoin.

Que l'honorable McCarthy soit enfin dans ce Bureau l'interprète de la population qui l'représente; qu'il parle hardiment, pour que l'on sache ce qu'il approuve et ce qu'il désapprouve. C'est tout ce que nous lui demandons.

Nous tenons à enregistrer son vote dorénavant dans les délibérations du Bureau de police, si peu que ce vote signifie.

**Blessure à Algiers,**

Hier soir, entre six et sept heures, un homme de couleur nommé James Murphy, âgé de trente ans, a été tué à Algiers à l'angle des rues Elmire et Market, par un certain James Merriman, également de couleur, âgé de soixante-un ans.

Notre reporter en apprenant le fait, a traversé le fleuve immédiatement, et s'est rendu au poste de police du huitième precinct, où il a vu le prisonnier.

Voici sa version de l'affaire:

"Je suis menuisier de mon état. Il y a une semaine, j'ai été employé par Mr Raddigan, et comme le travail était pressé, j'ai engagé James Murphy pour m'aider. Ayant reçu $5, je lui en ai donné $3, mais comme il demeurait chez moi et que je le nourrissais depuis quelque temps, je lui ai dit, que maintenant que j'avais réglé avec lui, j'entendais être payé à mon tour pour ce qu'il me devait,

Il m'a répondu par une grossièreté, et alors, je lui ai déclaré que je ne voulais plus qu'il demeurât chez moi. Il s'en est allé en grommelant, emportant tout ce qui lui appartenait, à l'exception de deux pantalons et d'une vieille valise.

Cela se passait avant-hier. Hier soir, vers sept heures et demie, il a frappé à ma porte, en me disant qu'il venait chercher les objets qu'il avait laissés. Je lui ai répondu:

Jim, repassez demain matin et je réglerai avec vous.

Il a déclaré alors qu'il voulait entrer tout de suite et que si je n'ouvrais pas la porte il l'enfoncerait, et me tuerait.

J'ai répliqué qu'il ferait mieux de ne pas essayer de forcer ma porte, parce que s'il ajoutait de lui-là avec moi je lui ficherais un coup de fusil.

Il m'a accablé d'invectives, et donnant un coup d'épaule dans la porte, il l'a brisée. J'avais pris mon fusil pour me défendre. Lorsqu'il a mis la tête chez moi, je l'ai ajusté et j'ai fait feu. Il a fait quelques pas en chancelant, puis il est tombé. Mon fusil était chargé avec du plomb No 1".

Merriman, après le meurtre, s'est rendu au capitaine de police Rapp et s'est constitué volontairement prisonnier.

**Deux incendies.**

Hier après-midi, vers cinq heures, le feu s'est déclaré dans la maison en étage, située à l'angle des rues Dryades et Jackson, appartenant à Mr J. M. Clintrick et habitée par lui. Il a été éteint heureusement par la police, avec l'aide de quelques citoyens, sans qu'on ait eu besoin de donner l'alarme.

Le dégât ne dépasse pas $50.

Une demi-heure après, le feu a été découvert dans la maison en briques sise rue Poydras No 114, appartenant à Mr Benjamin Florence et occupée par Mr. J. Mutlenry, propriétaire de l'imprimerie du Pelican.

Le dommage en ce qui regarde la bâtisse ne dépasse pas $500, gagnant par une assurance. Les pertes de M. Meillear sont également évaluées à $500, couvertes par une assurance dans l'Association de la Nouvelle Orléans.

Le feu a été mis par un petit garçon, qui, en portant une lampe allumée au second étage, l'a laissé tomber, déterminant une explosion.

Le petit garçon a été brûlé aux jambes, mais assez légèrement.

**Blessure à Algiers.**

Hier soir, entre six et sept heures, un homme de couleur nommé James Murphy, âgé de trente ans, a été tué à Algiers à l'angle des rues Elmire et Market, par un certain James Merriman, également de couleur, âgé de soixante-un ans.

Notre reporter en apprenant le fait, a traversé le fleuve immédiatement, et s'est rendu au poste de police du huitième precinct, où il a vu le prisonnier.

Voici sa version de l'affaire:

"Je suis menuisier de mon état. Il y a une semaine, j'ai été employé par Mr Raddigan, et comme le travail était pressé, j'ai engagé James Murphy pour m'aider. Ayant reçu $5, je lui en ai donné $3, mais comme il demeurait chez moi et que je le nourrissais depuis quelque temps, je lui ai dit, que maintenant que j'avais réglé avec lui, j'entendais être payé à mon tour pour ce qu'il me devait,

Il m'a répondu par une grossièreté, et alors, je lui ai déclaré que je ne voulais plus qu'il demeurât chez moi. Il s'en est allé en grommelant, emportant tout ce qui lui appartenait, à l'exception de deux pantalons et d'une vieille valise.

Cela se passait avant-hier. Hier soir, vers sept heures et demie, il a frappé à ma porte, en me disant qu'il venait chercher les objets qu'il avait laissés. Je lui ai répondu:

Jim, repassez demain matin et je réglerai avec vous.

Il a déclaré alors qu'il voulait entrer tout de suite et que si je n'ouvrais pas la porte il l'enfoncerait, et me tuerait.

J'ai répliqué qu'il ferait mieux de ne pas essayer de forcer ma porte, parce que s'il ajoutait de lui-là avec moi je lui ficherais un coup de fusil.

Il m'a accablé d'invectives, et donnant un coup d'épaule dans la porte, il l'a brisée. J'avais pris mon fusil pour me défendre. Lorsqu'il a mis la tête chez moi, je l'ai ajusté et j'ai fait feu. Il a fait quelques pas en chancelant, puis il est tombé. Mon fusil était chargé avec du plomb No 1".

Merriman, après le meurtre, s'est rendu au capitaine de police Rapp et s'est constitué volontairement prisonnier.

**Deux incendies.**

Hier après-midi, vers cinq heures, le feu s'est déclaré dans la maison en étage, située à l'angle des rues Dryades et Jackson, appartenant à Mr J. M. Clintrick et habitée par lui. Il a été éteint heureusement par la police, avec l'aide de quelques citoyens, sans qu'on ait eu besoin de donner l'alarme.

Le dégât ne dépasse pas $50.

Une demi-heure après, le feu a été découvert dans la maison en briques sise rue Poydras No 114, appartenant à Mr Benjamin Florence et occupée par Mr. J. Mutlenry, propriétaire de l'imprimerie du Pelican.

Le dommage en ce qui regarde la bâtisse ne dépasse pas $500, gagnant par une assurance. Les pertes de M. Meillear sont également évaluées à $500, couvertes par une assurance dans l'Association de la Nouvelle Orléans.

Le feu a été mis par un petit garçon, qui, en portant une lampe allumée au second étage, l'a laissé tomber, déterminant une explosion.

Le petit garçon a été brûlé aux jambes, mais assez légèrement.

**Blessure à Algiers.**

Hier soir, entre six et sept heures, un homme de couleur nommé James Murphy, âgé de trente ans, a été tué à Algiers à l'angle des rues Elmire et Market, par un certain James Merriman, également de couleur, âgé de soixante-un ans.

Notre reporter en apprenant le fait, a traversé le fleuve immédiatement, et s'est rendu au poste de police du huitième precinct, où il a vu le prisonnier.

Voici sa version de l'affaire:

"Je suis menuisier de mon état. Il y a une semaine, j'ai été employé par Mr Raddigan, et comme le travail était pressé, j'ai engagé James Murphy pour m'aider. Ayant reçu $5, je lui en ai donné $3, mais comme il demeurait chez moi et que je le nourrissais depuis quelque temps, je lui ai dit, que maintenant que j'avais réglé avec lui, j'entendais être payé à mon tour pour ce qu'il me devait,

Il m'a répondu par une grossièreté, et alors, je lui ai déclaré que je ne voulais plus qu'il demeurât chez moi. Il s'en est allé en grommelant, emportant tout ce qui lui appartenait, à l'exception de deux pantalons et d'une vieille valise.

Cela se passait avant-hier. Hier soir, vers sept heures et demie, il a frappé à ma porte, en me disant qu'il venait chercher les objets qu'il avait laissés. Je lui ai répondu:

Jim, repassez demain matin et je réglerai avec vous.

Il a déclaré alors qu'il voulait entrer tout de suite et que si je n'ouvrais pas la porte il l'enfoncerait, et me tuerait.

J'ai répliqué qu'il ferait mieux de ne pas essayer de forcer ma porte, parce que s'il ajoutait de lui-là avec moi je lui ficherais un coup de fusil.

Il m'a accablé d'invectives, et donnant un coup d'épaule dans la porte, il l'a brisée. J'avais pris mon fusil pour me défendre. Lorsqu'il a mis la tête chez moi, je l'ai ajusté et j'ai fait feu. Il a fait quelques pas en chancelant, puis il est tombé. Mon fusil était chargé avec du plomb No 1".

Merriman, après le meurtre, s'est rendu au capitaine de police Rapp et s'est constitué volontairement prisonnier.

Les témoins de cette ignoble scène déclarent que tandis que Kerrigan frappait son prisonnier, il est tombé sur le coin de sa victime et s'est blessé au nez. Cela l'a rendu furieux et il aurait peut-être tué Brown, qui n'en pouvait mais, s'il n'avait pas été arrêté à temps.

Les contusions de Brown sont si graves qu'on a été l'envoyer à l'Hôpital de Charity.—Nous rapportons l'a visité, hier soir, et l'a trouvé dans un état très critique et avec le délire.

Kerrigan a été suspendu momentanément par le Bureau de police, jusqu'à ce qu'il soit jugé pour tentative de meurtre.

Ce misérable peut remercier son étoile que l'odieuse scène que nous venons de raconter n'ait eu pour témoins que quelques citoyens et deux agents de police, car il aurait mérité, pour l'exemple, d'être abreuvé à un reverbère sans autre forme de procès.

La personne d'un prisonnier doit être sacrosainte, et les contribuables de la Nouvelle-Orléans ne paient pas les métropolitains pour qu'ils battent les individus qu'ils arrêtent.

Nous espérons que justice sera faite de ce Kerrigan, qui n'en est pas à sa première offense, si nous ne nous trompons.

**Encore des victimes du feu.**

Vers une heure, hier après-midi, une vieille femme nommée Mme N. Caillet, demeurant rue Erato No 189, a mis accidentellement le feu à sa robe, et a été brûlée si grièvement, qu'elle est morte quelque heure après.

Une petite fille de couleur, âgée de quatre ans, nommée Jane Benten, a été victime d'un accident à peu près semblable et a succombé également.

# DEPECHES

## Télégraphiques

## TRANSMISES A L'ABEILLE

## Nouvelles Européennes.

### FRANCE.

Paris, 13.—Le *Temps* rapporte que, dans le conseil du cabinet le président Mac-Mahon a démenti la démission forcée de Mr Say en annonçant qu'il retirait son objection à l'insertion du nom du ministre dans la liste électorale du département de Seine-et-Oise.

Le *Journal des Débats* dit que Mr Buffet a informé Mr Say qu'il s'opposerait à l'élection des autres candidats de la liste, mais sans faire d'opposition contre lui. Les journaux du soir, passant en revue la proclamation, expriment des opinions variées. Elles sont favorables, en général, bien que les journaux critiquent les détails, particulièrement la question de l'opportunité de la proclamation et l'intervention personnelle du Président comme expédient.

Les journaux républicains approuvent le ton constitutionnel de la proclamation et spécialement la recommandation que les institutions existantes ne doivent pas être changées avant d'avoir été honnêtement mises à l'épreuve. Le *Journal des Débats* regrette que le Président ne confirme pas d'une manière plus explicite les principes républicains et n'indique pas l'attitude précise du gouvernement.

Le duc de Broglie a adressé une circulaire aux électeurs de l'Eure pour le Sénat. Il s'engage à ne rien faire pour empêcher les lois constitutionnelles d'acquérir de la stabilité.

Paris, 14—La *République Française*, organe de Gambetta, regarde la proclamation de Mac Mahon comme une confirmation des institutions républicaines. Le conseil général du département de la Seine a nommé pour le Sénat MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Floquet, Freycinet et Peyrat. Mr Say a recommandé à ses sectionnaires de ministère des finances de se tenir à l'écart des agitations électorales; de voter suivant leurs convictions et de ne participer à aucune manifestation, soit ayant, soit après les élections.

Paris, 14—Sir John H. Glover, gouverneur de Terre-Neuve, est ici dans le but de régler les différends entre l'Angleterre et la France sur les pêcheries. Il croit qu'il est autorisé à racheter les autres privilèges de la France.

### ANGLETERRE.

Londres, 14—Une dépêche de Berlin au *Standard* dit qu'un armistice a été certainement arrêté entre l'Eglise et l'Etat. Le correspondant romain du *Germania* organe ultramontain, dit que sans aucun doute Bismark cherche une transaction avec le Vatican. *L'Italia*, journal romain semi-officiel, dit que le Vatican a chargé certains prélats allemands de faire connaître les conditions offertes aux évêques prussiens pour qu'ils se soumettent aux lois.

Le bruit court que la prochaine visite de la reine Victoria à Cobourg se rattache aux fiançailles de sa fille, la princesse Béatrice avec un prince allemand.

Londres, 14—Une dépêche du Caire dit que les Egyptiens ont remporté de grands succès dans l'Abyssinie. Le gén. Kirkham et deux autres officiers anglais au service abyssinien ont été pris. Cette nouvelle a besoin de confirmation.

### RUSSIE.

St. Petersbourg, 14.—On annonce semi-officiellement que la Porte ne tâche plus d'éviter les représentations des plénipotentiaires européennes sur les réformes en Turquie. Les ambassadeurs Russe et Autrichien à Constantinople ont assumé un ton décidé sur le sujet, démontrant ainsi la complète harmonie des deux puissances sur leur attitude à l'égard de la Porte.

### ESPAGNE.

Madrid, 14—Le Vatican a approuvé la nomination de Cardenez comme ambassadeur à cette cour.

Une protestation a été lancée contre la pression exercée par les autorités provinciales pour les élections.

Les comités carlistes tachent de décider leurs partisans à renouveler la campagne en Catalogne, mais ils obtiennent peu de succès.

Le *Diario* dit que le gouvernement a reçu la nouvelle qu'un navire s'apprête à Bordeaux à prendre une cargaison de conserbands et à la transporter à Matrice pour les carlistes.

### TURQUIE.

Constantinople, 13.—Les ambassadeurs des Puissances qui ont signé le traité de Paris ont commencé à recommander, sécrétement et d'une manière alarmante, les institutions réformistes. Ainsi que Mr John Call, propriétaire du café Extra, rue St-Charles.

Il paraît que Kerrigan était ivre lorsqu'il a arrêté le malheureux Brown, pour une raison que nous ne connaissons pas, mais qui était probablement futile. Le prisonnier a résisté tout d'abord, et Kerrigan, après avoir appelé à l'aide, a frappé deux bâton sur la tête et l'a terrassé. Les agents Bracy et O'Connor sont arrivés en ce moment, et avant qu'ils aient pu intervenir, Kerrigan avait donné plus de vingt-cinq coups de bâton au pauvre Brown, qui gisait à terre comme une masse inerte et qui ne faisait plus aucune résistance.

### WASHINGTON.

Washington, 13—Il est recommandé aux comités des divers Etats en appelant les conventions pour l'élection de délégués à la Convention nationale, d'inviter tous les électeurs républicains, et tous les autres votants sans avoir égard aux différences politiques passées ou affiliations antérieures de parti, qui sont opposés aux renversements des questions sectionnelles et désirent favoriser l'expansion de sentiments fraternels et l'harmonie permanente dans tout le pays, en maintenant les droits constitutionnels de chaque citoyen, y compris le plein et libre exercice du droit de suffrage sans intimidation et sans fraude; qui sont en faveur de la poursuite continue à exercer contre toutes les fraudes officielles et veulent une administration économique du gouvernement par des officiers capables et fidèles; qui veulent faire telles réformes que l'expérience de temps en temps peut suggérer; qui sont opposés aux pratiques qui ont prévalu pour obtenir aide ou crédit de la nation par la dépréciation de ses obligations et veulent soutenir de toute manière la foi et l'honneur financier du pays; qui regardent les écoles communes comme la pépinière de la liberté américaine, et qui pensent qu'elles doivent être affranchies de tout contrôle de secte; qui croient que pour obtenir aide ou direction du gouvernement doit continuer à être confiée à ceux qui adhèrent aux principes de 1776, et les soutiennent comme règle de conduite dans la Constitution et les lois et qui veulent fortifier le principe de l'unité nationale dans cet anniversaire centenaire de la naissance de la République.

Washington, 14—Le comité des chemins de fer commencera mercredi à entendre les arguments relatifs au chemin du Pacifique par le Texas.

Washington, 14.—Chambre. Bills présentés par Mr Niblack. Pour relever de 30 000 les salaires de plus de $1500. La question préalable n'a pas été seconde et le bill est référé au comité des allocations.

Mr Morrisson, du comité des voies et moyens, rapporte une résolution chargeant divers comités de rechercher les erreurs ou les fraudes dans l'administration ou l'exécution des lois existantes.

Par Mr Ward—Le lien d'union des navires sera la ville où ils auront été construits, ou l'endroit où l'armateur ou le principal armateur demeure. Le nom de la ville sera inscrit à l'arrière. Adopté.

Mr. Morey rapporte un bill qui rappelle la section 2303 des statuts révisés, relatif à la disposition des terres publiques, dans le Mississipi, l'Arkansas et la Floride. Ce bill, qui donne lieu à un grand débat, a été renvoyé au comité, dans la vue d'étendre ses clauses dans l'intérêt du Homestead.

Mr. Knott rapporte un bill d'amnistie. Il propitera à tous sans exception, à la condition de prêter le serment suivant:

"Je jure solennellement et affirme que je soutiendrai et défendrai la Constitution des Etats-Unis contre tous les ennemis étrangers ou domestiques; que je lui serai fidèle et obéirai à toutes les lois faites conformément à icelle, que je ne tiens de connaissance ou obligation librement sans restriction mentale et sans aucune intention d'évasion quelconque."

Mr. Knott a discuté la question préalable sur l'adoption du bill.

Mr Mc Crary, de l'Iowa, membre du comité judiciaire, demande à Mr Knott de lui céder la parole un moment.

Mr Knott répond qu'il le ferait avec plaisir pour lui et pour d'autres membres de deux côtés de la Chambre; mais il pense que ni la paix ni l'harmonie publique ne requièrent une plus ample discussion de la proposition.

Mr Frye, du Maine, membre du comité judiciaire, demande à Mr Knott la permission de lui adresser une seule question.

Plusieurs membres démocrates objectent et Mr Cox dit: Nous avons déjà assez parlé.

Mr Blaine.—Me sera-t-il permis, sans un mot de discussion, de lire une lettre?

MM. Cox, Randall et plusieurs autres démocrates font objection.

Mr Knott.—Je ne puis permettre la réouverture du débat et j'insiste sur la question préalable.

Mr Frye.—Je désire simplement savoir si la minorité républicaine du comité a concouru au rapport.

Il s'est manifesté un intérêt intense pendant l'appel des oui et des non. Quelques-uns des membres les plus prééminents ont pesé de leur influence sur plusieurs membres de leur parti qui avaient voté oui sur la question préalable et qui ont voté négativement sur le bill ouiqui n'ont pas voté du tout.

Ou cite que M. Rainy a été particulièrement l'objet d'une semblable attention. Il n'a pas répondu quand son nom a été appelé.

Mr Haralson, de l'Ala., a fait le contraire en votant pour le bill, ce qui a valu les applaudissements des démocrates.

Mr Geo. A. Rayley, de New-York, qui avait voté pour a changé son vote et s'est décidé pour la négative; ce qui a réjoui les républicains.

Mr Wells du Miss., a voulu expliquer pourquoi, tout en favorisant une amnistie générale sans excepter Jeff. Davis, il a voté non, mais des cris des démocrates l'empêchèrent de parler.

Mr Cox a très haute voix.—Je rappelle le membre à l'ordre. Le Maine est toujours contre l'ordre. (Rires.)

Mr Blaine.—Je voix que quelque chose de plus clair. (Nouveaux cris à l'ordre du côté des démocrates.)

Mr Randall.—Vous savez parfaitement pourquoi, tout en favorisant une amnistie générale sans excepter Jeff. Davis, il a voté non, mais des cris des démocrates l'empêchèrent de parler.

Mr Cox a très haute voix.—Je rappelle le membre à l'ordre. Le Maine est toujours contre l'ordre. (Rires.)

Mr Blaine.—Je voix que quelque chose de plus clair. (Nouveaux cris à l'ordre du côté des Démocrates.

Mr Randall.—Je ne tolérerai pas d'insolence.—Vous savez mieux faire que cela.

Mr Cox. avec un air quelque peu irrité.—Vous avez été très grossier; vous même, et vous devriez en savoir davantage. (Rires.)

Mr Blaine.—Je veux quelque chose de plus clair. (Nouveaux cris à l'ordre du côté des Démocrates.)

Par Mr Ward—La loi applicable est secondée et la question est mise aux voix. Oui, 183. Non, 92.

Après une correction grammaticale demandée par Mr Seelye, du Mass., le bill est mis aux voix et rejeté par 182 contre 97, ce qui ne fait pas une majorité des deux tiers, ainsi le bill est rejeté.

Mr Knott du Miss., est parvenu à dire qu'il était en faveur du bill mais qu'il votait contre pour donner à Mr Blaine la facilité d'offrir son amendement bien qu'il semble voter contre.

Mr Parmau, de la Floride, qui avait retenu son vote à l'appel de son nom, s'est levé ensuite et a voté non.

Voici le vote négatif en détail:

Non—Geo. A. Bayley, Baker, de l'Indiana, Baker, de N. Y., Ballon Blaine, Blair, Bradley, Brown, de Kansas, Burchard, de l'Illinois, Burleigh, Cannon, Cason, Caswell, Conger, Crapo, Crounse, Dunford, Darrall, Davy, Dennison, Dubbins, Dunnell, Eames, Evans, Fort, Fosdick, Freeman, Frost, Frye, Garfield, Hale, Harris, du Mass., Hathorn Hammond, Hendee, Harrison, Hoar, Hoge, Hoskins, Hubbell, Hunter, Haribut, Hyman, Joyce, Kasson, Kelchum, Kerr, Lapham, Lawrence, Leavenworth, Lynch, Magoen, MacDougall, McCrary, McDill, Miller, Morgo, Nash, Norton, Oliver, O'Neill, Packer, Pace, Phillips, Pierce, Plaisted, Platt, Prats, Purman, Robinson, Ross de Pa., Rusk, Sampson, Sinnickson, Smalls, Smith de Pa., Stark weather, Strait, Storrell, Tedrinen, Townsend, de N. Y., Townsend, de Penn. Pettea, Vanhorn, Waidron, Wallace de S. C. Wallace, de Penn., Wells, Wells, Wheeler, White, Whiting, Wilkinson, Williams, Wilson, de Ind., Wilson, du Iowa, Wood, de Penn., et Woodworth—97.

Les républicains qui ont voté contre sont; Anderson, Banks, Egbert, Farwell, Haralson, Kelley, Sanders, de Mod., Luttrell, Mackey, de S. C. Morey, de la Lne, Pierce et Lesliye.—12.

Après le résultat, Mr Blaine a pris la parole et par une motion de reconsidérer a obtenu le droit de parler. Une longue discussion personnelle a suivi et Mr Blaine a présenté son bill.

Mr Banks a dit qu'il était contre l'ordre.

MM. Randall et Hill ont objecté.

Mr Blaine.—Les démocrates reponssent tout débat ultérieur. Son intention cependant est de fournir au représentant de la Pennsylvanie le moyen de présenter le bill du centenaire qu'il avait été ajourné la semaine à cause du bill d'amnistie.

Mr Randall.—Ce délai doit vous être tout autre attr bué

Mr Blaine.—Je mettrai fin à cela en retirant ma proposition de reconsidérer. (Rires de triomphe du côté des républicains et apparente surprise du côté des démocrates.)

A ce moment, tous les démocrates étaient sur leurs pieds pendant que les républicains étaient assis, et ces derniers ont crié à l'ordre!

Mr Randall demande à Mr Blaine l'opportunité de dire un mot:

La demande a été accueillie par des cris encore plus forts: à l'ordre! poussés par les républicains; cris auxquels s'est associé Mr Blaine.

Mr Randall a renouvelé sa demande sans succès. Ainsi a fini pour aujourd'hui l'affaire de l'amnistie.

La Chambre s'ajourne à lundi.

Washington, 14—Le comité judiciaire de la Chambre rapportera un bill pour un terme présidentiel de quatre ans, après quoi, la même personne ne serait plus éligible.

On dit qu'Henderson demande $3,000 d'honoraires pour le procès des frandes de whiskey.

**Observations météorologiques.**

Washington, 14.—Probabilités pour les Etats du Golfe: élévation de température, ciel plus couvert et vents d'est au sud dans la journée de samedi, avec une baisse lente du baromètre et des rayons de pluie dans le sud-ouest.

### SAVANNAH.

Savannah, 14.—Le steamer Durham, de N-Orléans à Liverpool, est sorti du dry dock avec un nouvel arbre de couche et a commencé à décharger.

### FRANKFORT.

Frankfort, Ky., 14.—Deux ballotages ont eu pour résultat, Bank 47, Williams 45, Lesile 28, Wadley 14.

### SAN FRANCISCO.

San Francisco, 14.—La Banque des Travailleurs, à Los Angelos, a suspendu.

### ATLANTA.

Atlanta, 13.—J. W. Renfroe a été élu trésorier de l'Etat par la Législature aujourd'hui.

### MOUVEMENTS DE BATEAUX.

Vicksburg, 14.—Descendant, Future City. Lee, Latee et Schenck.

Memphis. 14—Arrivé, Cherokee de la Nile-Orléans.

St-Louis, 14—Pas d'arrivages ni de départs. La glace s'amincit rapidement.

Louisville, 14—Descendant, le Louisville, de Cincinnati à la Nile-Orléans.

Cairo, 14—Arrivé, le Tarner, de la Nouvelle-Orléans.

### TEMPERATURE.

Memphis, 14—Temps clair et chaud.

St-Louis, 14—Temps clair et plus chaud.

Cincinnati, 14 — Temps clair et moins froid.

Pittsburg, 14—Temps couvert et froid.

Louisville, 14—Temps frais et clair.

Cairo, 14—Temps clair ; mercure 38.

### Marchés étrangers.

Liverpool, 14 au soir.—Coton mid. rien au-dessous de low mid. Expédié, janvier et février, par voile, 6 11|16. Tissus et filés, fermes.

Rio Janeiro—Café ferme et animé. Prix en hausse à 6|000 — 6|25 réaulis pour bonne première.

### Marchés américains.

New-York, 14 au soir. — Coton plat, 13 13|16. Vendu 625 balles. A livrer, calme et ferme. Vendu aux cotes suivantes: février 13 3|32, mars 13 11|32, avril 13 9|16, mai 13 15|32 à 13 13|16, juillet 14 5|32 à 14 3|16, août 14 1|4 à 14 5|16.

New York, 14, au soir—Argent facile à 5. Sterling actif à 4.85. Or, 112 7|8 à 113. Gouvernements plats. Nouveaux 5, 117. Sous-trésorerie. Or, $44,442,203. Billets pour $36,329 947. Payé 100,000 pour intérêt et 112,000 pour bons.

Les Douanes ont fait $152,000.

New-York, 14 Janv. — Etat comparatif du coton pour la semaine finissant aujourd'hui:

| | balles |
|---|---|
| Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine,.... | 160,168 |
| Même semaine l'année dernière.. | 95.183 |
| Total reçu depuis Septembre 1er.. | 2,341,421 |
| " même date l'année dernière. | 2,301,165 |
| Exporté pendant la semaine..... | 102,777 |
| Exporté même époque l'année dernière..... | 47,531 |
| Total exporté depuis Sept 1er... | 1,407,458 |
| " " même date l'année dern.. | 1,174,374 |
| Stock dans les ports des E U..... | 840,353 |
| En mer même époque l'année dernière..... | 372,594 |
| Stock dans toutes les villes de l'intérieur..... | 127,749 |
| " même époque l'année der..... | 146,372 |
| Stock à Liverpool..... | 636,000 |
| " même époque l'année dern.... | 769,000 |
| Coton américain en mer pour la Grande Bretagne..... | 461,000 |
| En mer même époque l'année dernière..... | 241,000 |

New York, 14.—Arrivé, City of New York. A destination, City of Chester.

### —54—

**Comment le sang se fitre.**—Quand le sang contient les éléments acres qui produisent le rhumatisme, la goutte et d'autres désordres, les reins doivent, car c'est leur mission, rejeter du sang, à son passage, ces impuretés dangereuses. Quand ils ne le font pas ils peuvent être forcés à remplir leurs devoirs, et le sang est entièrement épuré par cette admirable inactivité corrective et organique, les "Glostetter's Stomach Bitters. Non-seulement la torpeur des reins est surmontée par l'action des sécrets, mais encore l'digestion est rectifiée, les poumons sont dégagés et les intestins stimulés à remplir les fonctions qui, en connexion avec celles des reins, tendent à affranchir le système des impuretés dont le maintien est si préjudiciable à la santé.

☞ Tout le monde doit donner une prompte attention ainsi qu'un traitement rationnel à un rhume sérieux ou à une toux tortureuse, car ils sont les symptômes primaires d'un désordre dans les poumons, désordre qui ne tarde pas à développer un état de consomption bien caractérisée. Des personnes d'une constitution délicate ou celles qui ont les poumons faibles ou maladifs, doivent être particulièrement attentives à combattre les premiers symptômes du rhume, afin de couper court à ses plus dangereuses complications. Ayez donc toujours à votre disposition "l'expectorant" du Dr. Jayne afin de pouvoir administrer sans délai un curatif judicieux pendant les premières périodes d'un désordre de la gorge ou des poumons, car non seulement ils sont plus faciles à traiter et à contrôler, mais la force générale et le ton du système n'ont pas le temps d'être affectés sérieusement et le mal est rendu plus accessible aux vertus et à l'action de l'expectorant. Une légère attention à ce qui paraît d'abord être un refroidissement insignifiant, peut vous faire échapper à une maladie de langueur fatale.

## BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 14 Janvier 1876

*Comptoir d'Escompte (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.*

| | Echanges | Balances |
|---|---|---|
| | (Jour de fête) | |
| 8 Janv..... | $1,852,207 80 | $171,729 22 |
| 10 Janv..... | 4 422,958 04 | 403 039 20 |
| 12 Janv..... | 2 259,924 30 | 245,469 34 |
| 13 Janv..... | 2,102 689 00 | 199 390 58 |
| 14 Janv..... | 2,144,793 06 | 253,150 30 |
| Jusqu'ici cette semaine..... | $12,782,372 38 | 1,142,779 23 |
| Total à la semaine dernière..... | 31,720,095 56 | 1,168,150 68 |
| Total à la semaine précédente..... | 10,472,974 14 | 1,107,000 73 |

9 Under advisement. 6 Nearly funded.
†Dernière vente.

Le N. O. Sugar Shed Company, a déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payé le 1er du mois prochain.

La compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans a déclaré un dividende semestriel de quatre pour cent qu'elle paiera à dater du premier lundi de février.

La dernière partie du paragraphe (bulletin financier d'hier) qui avait trait aux actions de la compagnie d'assurance Factors and Traders se sont vendues à $90 50 et 91. La nouvelle compagnie a été admise à la Nile-Orleans $118 50, vendues à $119.

L'or a ouvert à 112 1|2 à 112 3|4 contre 112 1|2 à New York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 112 3|4 à 113 contre 113 à New York. Les transactions embrassent $48 000, dont $15,000 à 113 5|8, $5000 et $5000 à 113 3|4, $10 000 à 113 3|4 à 113 7|8. $10,000 à 112 7|8, $8000 et $10,000 à 113.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Cote demi-piastres américaines ont encore été cotées à 106 1|2 ; les piastres mexicaines, à 93 1|2 à—or.

La hausse de l'or à New York a fait monter le sterling de 1 1|2 à 2 cents ou 3|10 à 4|10 pour cent, et les francs de 1|4 pour cent. Les ventes de sterling se sont élevées à 5,700 livres, dont 2000 clear No 1 à 540 1|2, 7000 connaissement à 540 à 541, 2000 clear No 1 à 541, 8000 connaissement à 541 à 541 1|2, 5000 connaissement à 541 à 541 1|2, 18,000 do, à 540 1|2 à 542, 2 500 clear No 1 à 542, 1900 de banque à 544 et 1000 de banque à 545.

Dans les francs, 260 000, en change de commerce, y compris 50,000 à 5,43 3|4.

TABAC.—La seule vente rapportée aujourd'hui a été celle de 8 boucauts. Dans le courant de la semaine les ventes se sont bornées à 15 boucauts.

| | | |
|---|---|---|
| Low Logs..... | 5 